

Projet Stratégique

Présidence de France Télévisions



© France.tv

Résister – Réparer – Renforcer

Sommaire

Page 3 : Préambule

Page 4 : Une histoire de gouvernance

Page 9 : Contexte quand tu nous tiens

Page 11 : Les fausses bonnes recettes autour de l'emploi

Page 15 : Programmes et cahier des charges

Page 20 : Un projet outremer à reconstruire

Page 24 : L'information

Page 27 : La religion numérique

Page 29 : Mes engagements prioritaires

Page 30 : Conclusion

Préambule

Un projet stratégique ce n'est pas un plan d'affaires. C'est une vision, pas un QCM qui répondrait à des règles imposées par un système qui reproduit à l'envi depuis des décennies un modèle sans qu'il soit autorisé de pouvoir le remettre en question. Ma démarche, sans parler de son contenu, me classe dans un monde à part. Salarié de l'entreprise que j'aspire à diriger, j'ai ce regard qu'on veut nier sur le groupe France Télévisions. Ce regard qui n'est pas celui de celles et ceux qui passent leur temps à candidater partout avec les mêmes recettes. Celles dictées par des principes figés, que ce soit en termes de gestion, de ressources humaines et plus globalement de modèle économique.

Informer, éduquer, divertir c'est à cela qu'il faut s'atteler. Et mes trois idées forces sont là pour compléter le tableau : résister, réparer, renforcer.

Je le redis, un projet stratégique n'est pas un plan d'affaires. Je vais donc en quelques pages essayer de répondre ici à ce que vous demandez aux candidats, au regard de l'avis que vous avez publié en janvier dernier. Le chemin emprunté à l'image de mes deux précédentes candidatures n'est pas un chemin balisé par le sens de l'histoire comme disent souvent ceux qui pensent pouvoir façonner ce Service Public à leur image. Mon projet stratégique vous parlera des salariés qui font la force du groupe, du savoir-faire de cette entreprise si souvent présentée caricuralement par celles et ceux qui sous couvert de la réformer veulent l'affaiblissent.

Une histoire de gouvernance

Aspirer ainsi à vouloir présider un tel groupe mérite de poser quelques principes. Ce n'est pas vouloir confisquer le pouvoir à quelques-uns, comme c'est le cas depuis bien trop longtemps. Je l'écrivais déjà dans mon projet en 2020, hélas ...rien n'a changé et voilà ce que je proposais lors de ma dernière candidature et que j'ai pu exposer devant les Sages du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel lors de mon audition, dans un chapitre que j'avais intitulé, présider autrement.

Je veux en faire un mandat de rupture avec les conventions officielles. Diriger certes, mais pas contre des salariés, mais bien avec eux. Au-delà des instances représentatives du personnel, essentielles dans une véritable démocratie sociale, **il sera instauré un bilan de mandat chaque année, devant les salariés.** Organisations syndicales (pas seulement les représentatives au niveau national), les SDJ là où elles existent à France Télévisions (Paris, régions, territoires ultra-marins), mais aussi avec les salariés des sites concernés par des projets en cours. Ce n'est pas de l'autogestion mais la nécessaire mise en place d'une démocratie interne qui contrairement aux pratiques actuelles (ici ou ailleurs) n'empêchent pas d'avancer. Laisser croire que seuls, les dirigeants avancent parce qu'ils proposent un seul choix, est le signe de la fracture constatée entre catégories de salariés : les patrons et les autres. De plus, la présence du PDG au contact des salariés ne doit pas être exceptionnelle.

- **Présider autrement**, c'est aussi respecter ce que la loi définit. Un exemple à ce titre : **la mise en place d'une parité sans faille autour du Président et dans l'ensemble de l'entreprise.** Trop de temps perdu à des ajustements, à des arrangements avec la loi. **Un plan sur 5 ans sera mis en place pour que la parité ne soit plus un objectif vers lequel on tend mais bien une réalité dans les faits, les chiffres et les organigrammes à tous niveaux.** Une parité donc, dans les

postes de direction, à la tête des rédactions, des services et au sein des équipes, cela s'accompagnant bien sûr d'une mise à plat des rémunérations entre femmes et hommes. Il n'est plus temps de constater les maigres efforts mais tout simplement de respecter la loi, puisqu'hélas, seule la peur du gendarme a fait évoluer (légèrement) l'entreprise, bien loin d'instaurer une égalité entre les femmes et les hommes à France Télévisions. C'est pourtant simple de comprendre que 50/50, ce n'est pas discutable. C'est sans doute plus simple de diriger une entreprise où le sexisme n'est encore que très rarement condamné, où la place des femmes à haut niveau est sans cesse remise en cause, où la rémunération ne tient pas compte des cycles de la vie, où enfin on fait croire que c'est la faute des femmes si l'égalité ne peut se mettre en place. Vous l'aurez compris ce ne sera pas mon choix. J'ajoute enfin, que si la loi l'avait permis, cette candidature aurait été une candidature paritaire, un duo pour diriger le groupe.

Pour prolonger ce chapitre du respect de la loi, mais aussi d'un véritable choix de société, il est deux points qui mériteraient aussi d'être inscrits dans un plan quinquennal. Le handicap et la diversité.

Il est à noter que le dossier « handicap » comporte bien sûr plusieurs dimensions. En interne, des efforts notables sont à signaler, à travers les différents accords signés entre syndicats et direction. Il serait long de tout détaillé ici, mais il est des secteurs par exemple où l'emploi de personnes en situation de handicap, visible ou pas reste clairement à améliorer. Du côté des antennes, on ne peut se cantonner à quelques programmes, certes emblématiques, pour considérer que l'effort est suffisant. Je confierai à la direction des programmes, une mission pour imaginer des formats qui aborderont le handicap sous tous ses aspects, qui trouveront leur place sur toutes nos antennes et tout au long de l'année. Une réflexion autour de productions spécifiques pour le non-linéaire sera rapidement engagée. Il faut aller au-delà de la simple réexposition des programmes linéaires.

Au registre de la diversité dans l'entreprise, l'arme la plus efficace pour être dans les clous et non pas dans les cordes, c'est l'emploi.

Et à ce titre, sans vous étouffer sous les chiffres, on peut constater que la diversité n'est pas une vertu dans l'entreprise. **Médiations en batterie, facteurs de discriminations multiples, posture d'urgence sans travail de fond, France Télévisions n'est pas exemplaire sur ce terrain-là.** La diversité, même si ce terme résume mal le débat, ce n'est pas afficher quelques têtes en vitrines, c'est un enjeu incontournable pour qu'en interne

nous représentions la société dans son ensemble et à l'antenne que toutes les origines sociales et ethniques soient représentées, dans nos contenus et dans nos contenus.

Ce ne sont pas quelques présentatrices ou présentateurs qui suffiront à représenter le réel d'une société multiculturelle ainsi que les origines sociales diverses et différentes. France Télévisions doit s'emparer de cela et arrêter de jouer au petit jeu des pourcentages qui augmentent, alors que c'est une lame de fond qu'il faudrait provoquer. Il est donc temps de lancer une véritable révolution culturelle et sociale dans cette entreprise trop habituée à reproduire les schémas classiques de génération en génération. Le monde changerait donc seulement autour de nous et pas dans les structures de l'entreprise ? C'est purement inacceptable. Sans doute cela dépend aussi pour le métier de journalistes, des filières de formation qui reproduisent des trajectoires classiques et déconnectées du réel, mais rien n'empêche dans ce domaine-là d'être un moteur pour changer les choses.

- **Présider autrement**, c'est aussi diriger l'entreprise avec l'exemplarité chevillée au corps. Bien sûr cela passe par les messages que peut envoyer un Président à ses salariés. Une éthique irréprochable va de pair avec la gouvernance. Sortir du "faites ce que je dis, et je fais ce que je veux" est la seule base possible. Cela se concrétise donc d'abord par des actes fondateurs. Réduire le train de vie de la Présidence sous toutes ses formes (déplacements, frais de missions, séminaires très couteux entre dirigeants et cadres intermédiaires). Ne pas dépenser sans compter pendant que les salariés ne cessent eux de payer le prix d'une économie contrainte. L'argent public doit être investi pour produire, pour informer, pas pour paraître et profiter de son statut. **De même, il sera nécessaire de parler de la rémunération du PDG. On ne peut, à longueur de journaux parler des rémunérations des grands patrons qui défient toute décence et dans sa propre entreprise autoriser une telle distorsion entre les "bas salaires"** Les chiffres publiés à une époque dans la presse affichaient des revenus à hauteur de 400.000 euros par an tout confondu pour l'actuel PDG. C'est, selon moi, bien trop élevé et cette discussion autour de ce sujet doit s'articuler dans un grand débat sur les salaires, sans tabou, en toute transparence. Même si cela dépend de la tutelle, rien n'empêche de s'interroger sur ce qui est plus qu'une symbolique.

Je lancerais, si je suis choisi, un audit sur les rémunérations des 30 à 50 plus hauts dirigeants actuels de France Télévisions pour combattre l'opacité qui règne autour de ce dossier. Mais cet audit permettra aussi de comprendre et de réduire la fracture entre les salaires médians de chaque catégorie de personnel et les rémunérations de ceux qui les dirigent. Il sera donc doublé d'une autre étude pour établir un véritable diagnostic autour des salaires sur l'ensemble du groupe. La dernière opération dite d'harmonisation fut précieuse mais elle doit être reconduite. Il convient de faire une nouvelle photographie dans ce domaine et de corriger les effets de disparité intervenus depuis plus de 10 ans maintenant.

Puisque nous parlons salaires, un rappel. Lorsqu'un ancien Président de France Télévisions fut Directeur Général de France 3, il avait mis en place une prime d'objectifs pour les cadres de l'entreprise. Une prime rebaptisée "part variable" qui avait pour but d'augmenter de manière indirecte un certain nombre de dirigeants (directeurs, rédacteurs en chefs, chefs de service, et depuis peu leurs adjoints au Siège). Un moyen détourné d'augmenter les bons élèves de la politique de l'entreprise mais aux objectifs opaques qui ont ajouté à la défiance entre salariés et dirigeants de tous niveaux. C'est pourquoi, profitant d'une mise à plat des rémunérations, il faudra étudier également le salaire des cadres, pour que leurs responsabilités trouvent un écho financier, mais pas au travers d'une prime pour des objectifs perçus comme des "carottes pour donner des coups de bâtons". **Ainsi, il sera mis purement et simplement fin à ce système de "part variable", soit près de 10 millions d'euros par an pour moins de 1500 cadres , le tout doublé d'une négociation avec les organisations syndicales sur les mécanismes à mettre en place pour ne pas léser totalement les anciens bénéficiaires de ce qui sera alors un système révolu. Ethiquement c'est juste et économiquement non négligeable.**

Autre nécessité d'exemplarité ; celle qui consistera à mettre fin aux intérêts croisés. Au moment où je rédigeais mon programme pour la candidature 2015, une affaire ternissait l'image de France Télévisions. L'un des volets de l'affaire "Bygmalion". Elle mettait en lumière, au-delà de prestations vaseuses, le rapport malsain qui s'est instauré entre dirigeants du public et entreprises privées. Comment imaginer qu'un dirigeant de France Télévisions puisse partir en congé sabbatique, monter sa société de communication et avoir dans la foulée des marchés avec son ancienne entreprise. C'est purement et simplement scandaleux. La justice a suivi son cours c'est une chance mais moralement c'est bien sûr condamnable.

Dans le même registre, et à cette même période une question se posait. Est-il normal qu'un ancien PDG puisse continuer à obtenir des productions

d'émissions pour l'entreprise qu'il a dirigée antérieurement ? Sans parler de la renégociation de son contrat de producteur. Ceci est choquant et les exemples sont hélas trop nombreux. Regardez aujourd'hui parmi ceux qui fabriquent des programmes pour France Télévisions pour le compte de sociétés privées et vous découvrirez bon nombre d'anciens dirigeants de l'entreprise publique (direction des programmes, journalistes etc....). Ceci doit donc être encadré sévèrement, en l'inscrivant dans une négociation avec les partenaires sociaux.

Ainsi toute personne ayant exercé des responsabilités de direction (direction générale, programmes, information) au sein de l'entreprise publique ne pourra pas, dans un délai de 5 ans, produire une émission pour le Service Public par le biais d'une entreprise de production privée, ou fournir des prestations (communication, études, expertises) pour France Télévisions en étant dirigeant ou salarié d'une entreprise privée. Cela s'entend bien sûr, au-delà des personnes physiques concernées, pour ne pas être dupes des prête-noms, faux nez etc...

Mais il est des pratiques plus subtiles à abolir. Celles des compléments de salaires versés à des personnalités que l'entreprise veut conserver, mais qu'elle ne peut pas payer sans dépasser les plafonds en vigueur. Commander par exemple, à un animateur ou à un journaliste (en plus de son contrat avec France Télévisions), des émissions réalisées par l'entreprise privée qu'il dirige directement ou indirectement, ou à laquelle il collabore en produisant des documentaires ou magazines (en plus de son activité au sein du Service Public), pour permettre de verser en achetant ses programmes, un salaire plus élevé que ce qui est permis. Cette pratique est intolérable. Il sera donc là aussi mis fin à ce contournement des règles. **L'argent public ne doit pas servir des intérêts privés.**

Voilà ce que je disais en 2020 et votre avis motivé sur les résultats de France Télévisions pointe également un autre danger qui guette notre entreprise. Lorsque que vous citez les acteurs principaux qui obtiennent 1/3 des marchés de flux et de fictions. Ils sont trois : Médiawan, Banijay, Newen. Près de 60 sociétés de production en 2023 (chiffres consolidés) ont travaillé pour France Télévisions, et 3 concentrent 30% du marché, c'est plus qu'anormal.

A ma prise de fonction, cette situation devra cesser, et fera l'objet d'une enquête interne pour comprendre comment nous en sommes arrivés là.

Contexte quand tu nous tiens

Lorsqu'en 2020 je rédigeais mon projet stratégique beaucoup d'incertitudes planaient sur l'avenir du groupe. Cocasse le ministre de tutelle à l'époque parlait d'une BBC à la française. Un slogan, une « punch line » mais surtout une marotte pour un responsable politique très éloigné de la réalité du secteur et, qui pourrait se résumer à cette expression, comparaison n'est pas raison. 5 ans après, le refrain est le même. La proposition de loi votée en son temps par le Sénat, vient d'être retirée du calendrier de l'Assemblée nationale. Et c'est une merveilleuse nouvelle. Cette fainéantise politique qui ne présente que regroupement, gouvernance commune voire des fusions agace au plus haut point les salariés concernés, et j'en fais partie. C'est à travers la renégociation d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens qu'il faudra réaffirmer les priorités de l'audiovisuel public. Attendre 2028 serait coupable.

J'inviterai dès ma nomination les responsables des entreprises du secteur de l'audiovisuel public à se réunir pour établir ensemble un projet commun, mais pas pour que les identités disparaissent bien au contraire. Il nous faudra établir un plan précis de collaborations sur des objectifs précis, des évènements emblématiques sans qu'aucune des entreprises ne s'effacent.

Dans la même veine, je solliciterai les pouvoirs publics pour discuter sérieusement du financement de l'audiovisuel public et en particulier France Télévisions. Il faut sortir des bricolages idéologiques de ces dernières années, avec au premier chef celui de 2008 qui a déstabilisé tout l'écosystème en supprimant la publicité après 20 heures, sans véritable projet de rechange. Même chose avec la populiste suppression de la redevance. Les pistes sont nombreuses et connues, comme celles qu'évoque l'économiste Julia Cagé. Je compte jouer un rôle moteur sur ce terrain-là. Le nerf de la guerre évitera la guerre des nerfs. On ne peut se satisfaire d'un financement qui inquiète chaque année les salariés de l'entreprise. Les données chiffrées (et votre avis motivé les confirme) installent l'instabilité économique voulue par les différentes économies réclamées par les tutelles. Un choix politique qui n'a qu'un but : affaiblir ...je ne peux m'y résoudre.

Les fausses bonnes recettes autour de l'emploi

En 2020, au moment même où la campagne de désignation se déroulait, quel était le débat qui agitait et abimait France Télévisions ? Celui d'une Rupture Conventionnelle Collective (RCC).

Cette RCC était un choix économique et de société, nous disait-on. Replaçons-nous dans le débat de l'époque.

Sous couvert de virage numérique (certes nécessaire), la Présidence a choisi de changer la population des salariés de France Télévisions, considérant sans doute que les plus de 55 ans ne peuvent se former, se réinventer dans l'entreprise. Elle s'est donc lancée dans la négociation d'une RCC, qui a pour but de rajeunir l'entreprise mais surtout d'en changer la sociologie, avec à la clé la confusion des métiers, et la fragilisation de l'ensemble. Le SNJ FTV, qui soutient ma candidature, moteur dans la première étape de négociations, n'a pas signé cet accord. D'autres l'ont fait après un tour de passe-passe avec la direction. Cette RCC était dangereuse pour l'entreprise, je la dénonçais alors dans les mêmes termes que ceux qui suivent. C'était une communication syndicale du 9 mai 2019.

Maquillage et enfumage à France télévisions « Cachez cette RCC que je ne saurais voir ! »

Après trois mois de négociations infructueuses avec la DRH, il aura donc suffi de quelques heures d'échanges avec la PDG et d'un maquillage grossier du texte pour rendre « signable » aux yeux de certains ce qui ne l'était pas la semaine précédente.

L'accord proposé le 7 mai dit « *accord-cadre sur le déploiement du projet d'entreprise de France télévisions* » est une rupture conventionnelle collective qui ne dit pas son nom. Il en comporte tous les éléments constitutifs, qu'on en juge :

-Le cadre légal de référence demeure l'article L 1237-19 qui définit les RCC.

- Le maximum possible de départs dans ce dispositif est toujours fixé à 2000.
- L'engagement de recruter 1100 nouveaux salariés en CDI reste lié à la réalisation effective de ces 2000 départs.
- Le différentiel des 900 suppressions potentielles de postes ne varie donc pas.

Le changement avec la précédente version tient au fait que cette fois les mots « rupture conventionnelle collective » ne sont jamais utilisés. Une omission qui ne trompera que ceux qui veulent se laisser berner.

Malgré les avancées obtenues au cours de la négociation de la RCC, le SNJ a refusé de signer le projet d'accord du 30 avril, considérant qu'il ne protégeait pas correctement les salariés de FTV.

Les changements apportés dans la nouvelle version de l'accord ne constituent pas une amélioration, bien au contraire ! Car au-delà de l'aspect faux-cul de l'opération camouflage, quasiment toutes les avancées ont été supprimées.

- Disparus les engagements chiffrés de recrutements pour 2019 et 2020
- Disparue la priorité explicite donnée aux recrutements sur les fonctions opérationnelles par rapport à l'encadrement
- Disparu l'engagement de recruter prioritairement les précaires que la direction a elle-même reconnu « réguliers »
- Disparue la garantie écrite de ne pas dénoncer unilatéralement l'accord collectif du 28 mai 2013

Côté ajouts, outre le maquillage lourd, on trouve :

- La « qualité de vie au travail », surréaliste et hors-sujet, déclinée à toutes les sauces
- Des comités Théodule à tous les étages
- Une perspective d'expérimentations tous azimuts sur 4 ans destinées à généraliser la polyvalence pour compenser les suppressions de postes.

S'ajoutent enfin quelques lignes sur l'information nationale, régionale, ou ultramarine. Des engagements déjà démentis par les projets en cours ! Par exemple le renforcement de France Info : à l'heure d'un plan de suppressions de postes, il se fera au détriment des rédactions nationales et au moment de la disparition du Soir 3.

Même contradiction pour le réseau régional ou ultramarin, car les moyens ne suivent pas les ambitions affichées.

A France Télévisions, Tartuffe a trouvé de dignes héritiers à la direction et parmi certains syndicats. Le SNJ, lui, refuse de se voiler la face : la mise en œuvre de cet accord risque d'avoir des conséquences très lourdes sur la santé, la sécurité et les conditions de travail de tous les salariés qui resteront dans l'entreprise.

Cette RCC est aujourd'hui derrière nous, et le mal est fait. Le bilan fait par l'ARCOM précise cela chiffre à l'appui. Non seulement l'objectif n'a pas été atteint, mais en plus les conséquences sont catastrophiques. Le seul paramètre de la réduction des effectifs n'est pas un curseur sérieux.

Aucune étude d'impact, aucun critère professionnel, aucune revue d'effectifs. Rien de sérieux, qui non seulement a déstructuré certaines directions, mais en plus n'a pas atteint l'un des graals avancés, le rajeunissement de l'entreprise. J'ajoute à cela des conséquences en termes de souffrance au travail, puisque la réduction permanente des effectifs désorganise les équipes et la répartition de la charge de travail qui va avec.

Je rappelais dans mon projet 2020, la piste sérieuse proposée au moment des négociations de la RCC. Loin des caricatures autour d'un pseudo immobilisme de notre part, il aurait sans doute été moins destructeur de suivre nos propositions. Un plan de départs volontaires certes mais en jouant en même temps sur la masse salariale. Sans réduire les effectifs aveuglement, il fallait mettre en place ce que nous avons appelé un effet « noria ». Remplacer les plus anciens par des plus jeunes, aurait eu un effet à très court terme sur la masse salariale, une fois le coût du plan de départ encaissé.

Mais la frénésie à vouloir réduire les ETP, les emplois, sans réfléchir à nos missions donnent ce genre de fiasco, que reste et restera longtemps la RCC. Et les donneurs de leçons, politiques, Cour des Comptes, dirigeants

en interne, ne se rendent pas compte qu'à terme c'est un affaiblissement généralisé qui s'opère. D'ailleurs la présidente en place le dit elle-même : France Télévisions est depuis plus de 10 ans en plan social permanent.

Je veux que cela cesse. Je proposerai donc une véritable revue d'effectifs dès ma prise de fonction, dans toutes les directions, y compris dans la filiale France Télévisions Studio, dont la mission sera au passage à redéfinir. Un audit interne qui établira ou pas la nécessité d'agir sur le nombre d'emplois et/ou sur les possibilités de réduire la masse salariale ce qui ne signifie pas la même chose. Le tout avec un regard particulier sur les strates d'encadrement, qui sans doute pèsent sur les opérationnels et l'équilibre des effectifs.

Bien sur ce lourd travail d'introspection budgétaire se fera en partenariat avec les partenaires sociaux. Dans les instances, mais aussi si besoin à travers des chantiers de négociation qui pourront s'étaler sur la première année de mon mandat.

Le CDI est pour moi une priorité, il faudra donc déprécier un certain nombre d'intermittents, de pigistes, de CDD. La précarité ne peut plus être un modèle économique. Ce dossier je le porterai auprès des tutelles. Il ne s'agit pas d'ouvrir le robinet des fonds publics, mais bien de changer un système à bout de souffle. Celui de l'idéologie qui détruit des emplois sans penser au cahier des charges de notre groupe. Faire mieux avec moins est dépassé, faire bien avec les effectifs nécessaires est réalisable. La polyvalence exacerbée par les équipes précédentes sera également interrogée. Femme ou homme-orchestre n'est pas mon modèle, loin de là.

Avec toujours une motivation essentielle pour moi : le respect des salariés, le combat contre la souffrance au travail provoquée par ces réformes successives, ces réductions d'emploi permanentes, et de fait un manque total de stratégie qui associerait les équilibres économiques à la bonne santé des salariés... « I have a dream » ...mais c'est réalisable. Souvenez-vous du titre de mon projet stratégique : résister, réparer, renforcer.

Je proposerai aux partenaires sociaux, la mise en place d'un baromètre annuel autour de ces questions de souffrance au travail. Tout comme je proposerai une réforme des procédures internes autour des questions de harcèlement moral ou sexuel, des agissements et agressions sexistes. Le rôle du référent harcèlement installé par la loi et élu par ses pairs dans les instances, sera plus important qu'il ne l'est aujourd'hui.

PROGRAMMES ET RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

En 2015, le refrain entendu dans les couloirs d'un changement de présidence, c'était de faire de France Télévisions un Netflix à la française. Facilité de langage associée entre temps à la faillite du projet Salto, je reprends là aussi ce que je défendais dès 2020.

Au lendemain de ma nomination, je mettrai en place un groupe de travail réunissant journalistes, producteurs, économistes et tous les acteurs du secteur, pour organiser un rapprochement entre toutes les télévisions publiques européennes dans le but de créer une plateforme (TV et Numérique) permettant la production en commun et les échanges de contenus pour organiser un secteur fort de l'audiovisuel public européen. L'occasion également de réviser les options éditoriales de certains de nos investissements en termes de création audiovisuelle. Les engagements de l'entreprise ne doivent pas empêcher de questionner les choix d'antenne et de programme.

Je souhaite également que nous puissions détenir les droits des œuvres que nous produisons, au regard ce qui est investi. Cet argent public doit servir au service public. Une négociation sera lancée à cet effet avec les interlocuteurs concernés.

Un projet d'ampleur donc qui ne doit pas faire oublier notre actuel bouquet. Ce n'est pas une grille de programmes que doit présenter un projet stratégique mais bien des orientations. Et on constate malgré tout qu'à cette enseigne, les responsables du groupe laissent planer une certaine confusion dans les lignes éditoriales de chaque chaîne, interprétant quelque peu le cahier des charges.

Volontairement je ne tiens pas compte des choix imposés par la tutelle concernant les chaines TNT. La nouvelle numérotation n'aura pas d'effet magique sans projet global solide.

Le plus étonnant dans cette politique, alors qu'on nous rebat les oreilles avec cette notion de groupe, en fonction des projets (fusion des rédactions nationales dans un passé proche, par exemple), en termes de programmes on semble un peu l'oublier, quitte à ouvertement défavoriser une chaîne par rapport à d'autres.

Emissions spéciales, créations originales, grands directs, débats, magazines d'informations, oui, vous êtes bien sur France 2. Seule la politique multi-antennes pour rendre compte des grandes manifestations sportives (Jeux Olympiques, Roland Garros) semble répondre à cette idée de groupe. Pour le reste, tout en respectant la répartition instaurée par le cahier des charges, il apparaît que France 3 soit le parent pauvre des programmes. Il serait donc tout à fait souhaitable que le groupe mette ses chaînes sur un pied d'égalité quant à la répartition de ses programmes originaux. **Qui a décidé que France 2 serait la chaîne du débat, qui a fait de France 3 une chaîne patrimoniale ? Certainement pas le cahier des charges qui, concernant France 3, établit clairement qu'elle est « une chaîne de proximité, du lien social et du débat citoyen ». Sans doute, ses antennes régionales répondent à cela mais rien au niveau national.** Au-delà de cet exemple, qui nourrira sans doute des contraires, il me semble important de rediscuter de ce rapport entre cahier des charges et grilles actuelles ; tant dans le choix des programmes que dans la programmation dans la journée et en soirée, que dans la répartition en fonction des chaînes du groupe. Autre nécessité applicable à chaque chaîne, des grilles horaires qui ne fassent pas de la culture l'éternel programme de fin de nuit ou de très tardif milieu de soirée. Il faut de toute façon sortir de cette perpétuelle contradiction autour de l'audience, qui empêcherait toute prise de risque, alors qu'il faut autour de cette question créer un cercle vertueux que résumait assez bien Jacques Chancel :

« Il ne faut pas donner au public ce qu'il aime mais ce qu'il pourrait aimer ». La vérité du Service Public est sans doute entre les deux.

Orientations pour les grilles des chaînes du groupe

- **France 2** : Cette chaîne conserve sa mission telle que définie dans le cahier des charges, une chaîne généraliste donc. Dans ce cadre-là, elle devra jouer un rôle encore plus important en matière d'information et de sport. Au chapitre de sa grille de programmes, il est souvent reproché à France 2 de ne pas assez se différencier des chaînes privées, en particulier de TF1. Ce procès semble excessif mais malgré tout nécessite sur quelques points d'ajuster les choses.

La chaîne du débat : sans doute, mais les débats se font entre experts, acteurs de la culture, ou personnalités politiques. Mais où sont les débats citoyens, avec des citoyens, ou qui interrogent sur le social, le quotidien des Français, le vivre ensemble, l'éducation, l'environnement ?

Le débat, ce n'est pas un entre-soi, c'est un tous ensemble qui posent les questions de fond, qui animent ou abiment une société dans toutes ses diversités.

Autre remarque sur les choix de grilles, sans prise de risques, pour la diffusion des documentaires ou émissions culturelles. Sans aucun doute, il faut remettre en cause ce logiciel qui laisse la place du « prime time » aux grandes soirées de divertissement, en dehors de la case « magazines de l'info ».

- **France 3** : La mieux lotie à mon sens pour parler au plus grand nombre et à toutes les générations, à différents moments de la journée. Bien sûr, l'information (locale, régionale, nationale et internationale) est la colonne vertébrale de cette chaîne. Mais elle doit répondre plus encore à sa vocation régionale. Organiser des grilles sans nouveau contenu et sans moyens supplémentaires est la recette appliquée à France 3 depuis des années. Il faut arrêter ce cercle vicieux et mettre en place un cercle vertueux. Cette proximité de slogan doit maintenant se retrouver dans les faits.

Je reviens bien sûr un peu plus loin, dans mon chapitre « information » sur les choix iniques et funestes de l'équipe en place concernant l'information sur France 3.

France 5 : au-delà d'une grille, si cette chaîne semble faire l'unanimité, il faudra malgré tout réfléchir à son modèle économique qui transforme France Télévisions en simple diffuseur et plus en producteur.

Concernant France 4, les nombreuses réorientations entre la période COVID, puis Culture Box aujourd'hui, obligeront sans aucun doute à réfléchir rapidement à ses contenus. D'autant plus que sa nouvelle exposition sur la TNT est un virage à ne pas rater, pour tenter de rajeunir enfin nos publics, par le linéaire et le non linéaire.

- **France Info**

Cette nouvelle offre d'information lancée en 2016, par l'exécutif et la présidente actuelle, pose aujourd'hui encore de nombreuses questions. Je me suis déjà exprimé là-dessus précédemment au nom du SNJ. Le projet de départ était une offre exclusivement numérique en partenariat avec Radio France, France 24 et l'INA. Elle est devenue une chaîne de télévision, en partenariat particulier avec la radio France Info qui existait depuis de nombreuses années. Nous le disions dès l'annonce du projet : « Chiche ». Mais uniquement sur le projet purement numérique. Opacité du financement, affaiblissement de France Télévisions comme de Radio France, flou autour du réel projet éditorial, sous dimensionnement des effectifs. Tout cela s'avère aujourd'hui une réalité qui apporte souffrance des salariés, résultats d'audience en demie-teinte, et nécessité de ponctionner les moyens humains et techniques des chaînes traditionnelles. Je proposerai donc une remise à plat du projet du « canal 16 ». Sans casse sociale, je le précise et sur d'autres bases que la répartition actuelle des métiers de cette chaîne, qui sous couvert de rentabilité et de modernisme déplacé, ne propose que confusion des genres et personnel usé.

En revanche la réussite des rédactions numériques (Radio France et ex France TV info) mérite une réflexion quant à la nécessité de réaliser des efforts en termes de moyens financiers et humains.

Concernant l'actualité ultramarine j'y consacre un chapitre complet un peu plus loin. Sinistré par la fermeture de France Ô, la réflexion autour de ce sujet mérite un « reset » complet.

Pour clore ce chapitre, une réelle réflexion devra être menée quant à la place du sport sur toutes nos antennes, au regard des difficultés financières pour obtenir des droits de plus en plus exorbitants. Cela ne veut pas dire abandon loin de là, mais on ne peut pas faire semblant de rester un grand diffuseur quand le plus grand terrain de sport diminue au fil des années. En termes de capacités financières. L'exemple de Roland-Garros pour ne citer que celui-là démontre que nous ne sommes plus seuls sur ces événements dont nous étions il y'a encore quelques années les seuls maîtres à bord...Les GAFAM sont aussi dans le couloir qui mène au terrain...Mais en dehors de ces événements en direct, les magazines que nous proposons actuellement doivent garder toutes leurs places sur nos antennes. Le reportage est la clé de l'intérêt pour tous les sports, je dis bien tous les sports.

Un projet stratégique, je le rappelle ici, n'est pas un plan d'affaires. Les investissements autour de la création ces dernières années sont à féliciter sans doute, mais ils n'ont pas été challengés au regard d'un budget général en diminution ces dernières années, avec ce déficit coupable de l'année écoulée. Pour rester au niveau qui est celui du groupe, dans toutes les formes de création, il faudra aussi que la tutelle donne la vérité des prix dans la renégociation du COM. France Télévisions est un acteur incontournable de tout l'écosystème du secteur de la création (cinéma, documentaire, spectacle vivant divertissement), il doit le rester quoiqu'il en coûte....

J'envisage en partenariat avec la SCAM et d'autres acteurs du secteur, d'organiser des rencontres ou assises autour de la création pour faire émerger des nouvelles filières, des nouveaux talents, pour sortir des réseaux classiques qui empêchent de renouveler l'offre dans le domaine. De plus France Télévisions doit être moteur dans la production éco-responsable, et ainsi limiter l'impact écologique des tournages, par exemple.

Un projet outremer à reconstruire

Ce chapitre a été conçu de manière participative comme l'ensemble du projet. Il est le résultat d'échanges avec mes confrères et collègues des stations ultramarines. La disparition de France Ô, brutale et sans projet de recharge a fermé ces fenêtres sur le monde.

Les stations ultramarines trop souvent oubliées sont bien sûr des maillons essentiels du groupe France Télévisions mais des années après la fusion et les changements de noms (Radiodiffusion de la France d'outre-mer (RFOM), ORTF, France 3, RFO pour arriver aux premières), les équipes se sentent éloignées des grandes décisions. Malgré les volontés affichées de visibilité, les originaires d'outre-mer peinent à être vus et entendus sur les chaînes nationales. Les stations ont du mal à se développer alors qu'elles sont seules à diffuser la langue et la culture française dans des territoires aussi immenses que lointains.

Dans les outre-mer, la population est attachée à ses racines, à ses cultures, à ses traditions, à ses spécificités... Cette richesse est un atout pour la France et pour France Télévisions. **C'est la seule structure audiovisuelle à rayonner sur un territoire de 122 887 km² regroupant plus de 2 millions six cent mille habitants répartis entre Saint-Pierre et Miquelon, Guyane, Antilles, Wallis et Futuna, Polynésie, Nouvelle Calédonie, Mayotte et la Réunion.**

Bien souvent, France Télévisions est le seul média qui émet ses programmes sur la totalité de chaque territoire ultramarin. Cela donne d'autant plus de responsabilité pour accomplir notre mission de Service Public : apporter une information juste à tous les Français, quel que soit leur lieu d'habitation, fédérer, créer du lien entre les différentes communautés. En accomplissant cette mission de Service Public, nous informons, participons à l'éducation, au développement de la culture, de l'économie, de l'agriculture, du sport, de la culture, du tourisme. Nous encourageons et accompagnons les

initiatives, montrons les réussites, les problématiques et les axes d'amélioration dans ces régions aux multiples facettes...

Chaque reportage réalisé alimente une base de données pour les générations futures. Nous participons quotidiennement à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de ces départements et collectivités d'outre-mer. Notre responsabilité est immense et nous devons faire mieux face à l'avènement des réseaux sociaux, des fake news, de l'IA pour apporter des informations justes et vérifiées à ces populations en quête de vérité.

Je propose un programme spécifique sur les 5 prochaines années afin de développer les stations ultramarines. France Télévisions, le seul groupe audiovisuel au monde à diffuser ses programmes depuis 3 océans (atlantique, pacifique, indien) doit jouer pleinement son rôle d'éducateur, de fédérateur, de créateur afin de maintenir le lien social dans des régions longtemps oubliées. J'irai à la rencontre de toutes les équipes pour échanger sur les objectifs de la nouvelle mandature : information de proximité, formation et accompagnement, mobilité entre les stations, diffusion des émissions dans les langues locales, développement de la coopération régionale...

Avec un incontournable, la diversité culturelle.

Plus de cinquante langues sont parlées quotidiennement dans ces territoires mais très peu sont exposées sur les antennes. Cette situation exclut de fait un bon nombre de personnes de la compréhension de nos programmes sur les différents supports.

Cette richesse culturelle et linguistique unique n'est pas suffisamment valorisée. Pourtant, la langue forge l'identité, permet de comprendre, d'expliquer et de s'organiser. Les familles se réunissaient jadis sous un arbre, aujourd'hui les discussions se font devant les programmes de télévision notamment dans les communes éloignées... Lorsque les enfants ne sont pas présents pour expliquer les informations aux parents, une bonne partie de la population est exclue de nos programmes.

Une extension des émissions en langues locales sera mise en place pour permettre aux publics de comprendre les sujets, notamment les non

francophones. Objectif : valoriser le patrimoine et donner la parole à toutes les catégories de la population.

Six mois après ma prise de fonction, un audit sera lancé dans chaque station pour faire le point sur les effectifs et les programmes de proximité.

Tout en maintenant l'emploi en station, voire en le développant là où c'est nécessaire, ponctuellement les sociétés de production locales seront sollicitées pour l'acquisition de programmes de proximité. Il sera, en amont, étudié la faisabilité de produire en interne un maximum de programmes. **Ma règle d'or c'est Service Public d'abord.**

Le monde évolue, les flux sont déversés sans réelles plus-values. Les originaires des pays voisins sont très nombreux dans nos départements et collectivités. Les différents sondages annoncent régulièrement l'augmentation de part de marché des structures communautaires. Les paraboles affluent, les boxes se multiplient car certains ne se reconnaissent pas dans nos programmes. Nous devons freiner l'hémorragie en proposant des programmes qui prennent en compte et valorisent le travail de ces personnes qui contribuent largement au développement de chacune de nos régions.

Dans chaque grande région, je proposerai la création d'un magazine hebdomadaire sur l'actualité dans les pays voisins, piloté en alternance par une station avec des productions mutualisées.

Martinique, Guadeloupe : (Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie, Haïti, Venezuela, Cuba), **Guyane** (Brésil, Suriname, Guyane, Guyana). **Saint-Pierre et Miquelon** (Canada), **Réunion, Mayotte** (Madagascar, Afrique du Sud, Les Comores), **Nouvelle Calédonie, Polynésie** (région Pacifique).

.

La visibilité, c'est aussi de diffuser les sujets fabriqués par les ultramarins si possible en l'état au même titre que les reportages réalisés par les journalistes de France 2 et France 3 sont diffusés dans les stations d'outre-mer sans avoir été remaniés. Les accents des ultramarins doivent être entendus sur les chaînes nationales au même titre par exemple que les accents corse, bretons et marseillais. Les originaires des départements et

territoires d'outre-mer doivent être aussi vus et entendus sur toutes les thématiques de leurs régions et non pas seulement lorsqu'il y a des crises sociales, environnementales, politiques.

Depuis la disparition de France Ô en août 2020, les originaires ultramarins ont du mal à suivre en direct les actualités de leurs régions lorsqu'ils sont en déplacement. Nous trouverons des solutions avec les partenaires pour déboguer la géolocalisation. Montrer le savoir-faire des originaires des outre-mer sur les chaînes nationales sera aussi une priorité de la mandature.

L'information

En préalable, je veux réaffirmer ici deux orientations fondamentales. Le médiateur de l'information aura une véritable place dans l'entreprise et à l'antenne. Dans des émissions spécifiques à des heures de grande écoute, mais aussi dans les journaux télévisés.

J'ajoute à cela, la nécessité de faire adhérer France Télévisions au Conseil de Déontologie Journalistique et de Médiation (CDJM). Si je suis désigné je le ferais, comme acte fondateur qui engage les journalistes de nos rédactions, mais aussi toute une entreprise. La déontologie est l'affaire de toutes et tous. Dans ce même registre, je créerai les conditions d'une négociation autour de l'IA Générative pour en cerner les contours et son utilisation cadrée par un accord d'entreprise sur nos antennes.

Le président que je veux être n'influencera d'aucune manière les lignes éditoriales de nos antennes concernant le secteur de l'information. Certes, le journaliste que je suis, a son avis sur ce qu'il voit à l'antenne depuis des années et clairement le directeur ou la directrice de l'information que je choisirai dès ma nomination aura comme mission que nos journaux ressemblent au pays, à notre société, avec les nécessaires décodages des déséquilibres du monde. Que ce soit au quotidien, ou dans nos magazines de société ou d'investigation. Des magazines que je veux totalement réinternaliser, à l'exception de documents exclusifs que nous pourrons à titre exceptionnel acquérir auprès de sociétés de productions privées.

Réajuster nos cibles ne veut pas dire intervenir dans le contenu de nos éditions d'information. Mais au quotidien, je constate que certains tropismes nous éloignent de notre mission. Je souhaite que la direction de l'information engage des réflexions entre direction et représentants des rédactions (SDJ, syndicats de journalistes, journalistes des rédactions, encadrants) pour affiner nos lignes éditoriales. Il est contestable de voir que certains sujets qui occupent le quotidien des Français, ou certaines interrogations concernant l'avenir de la planète et pas seulement en terme écologique, soient absents de nos journaux télévisés. C'est aussi un pan essentiel de notre mission de Service Public. Il est aussi insupportable de voir les journalistes des rédactions réduits à un rôle d'exécutant aux ordres d'un caporalisme éditorial hors

sol. Les principes de cette profession ne sont pas facultatifs. Les chartes d'éthique professionnelle des journalistes doivent être respectées par tous. Il sera demandé aux directions concernées de veiller à ce que les journalistes soient respectés dans leur intégrité professionnelle par celles et ceux qui les encadrent. La verticalité n'est pas compatible avec une pratique responsable et efficace du métier. Je réunirai également les syndicats pour négocier et intégrer dans l'accord collectif, la création d'un statut juridique des équipes rédactionnelles (droit de veto sur la nomination d'un directeur de l'information par exemple).

J'insiste également sur ce qui doit guider nos actions. Déontologie et éthique, qui sont des valeurs présentes dans notre accord collectif signé en 2013. Il existe encore trop de contournements de ces principes fondateurs pour ne pas en faire l'alpha et l'oméga de mon mandat.

Au-delà de ces principes fondateurs, je veux m'attarder maintenant sur la situation du réseau régional de France 3.

Avant même que l'hérésie du projet « Tempo » (devenu « ICI ») ne soit mise en place, je proposais dans mon dossier de candidature en 2020, une vision pour l'information sur France 3. Une vision construite avec les journalistes qui font la force du Syndicat National de Journalistes. Depuis des années, une idée nous guide. Des chaînes régionales de plein exercice.

Loin d'une régionalisation « low-cost » installée par la présidente sortante, mon ambition est bien celle d'une véritable décentralisation. Maintien des 24 antennes et de nos 24 éditions régionales, maintien des locales restantes en imaginant une étape future de réflexion autour des entités devenues des locales « intégrées ». Les chaînes régionales de plein exercice, à l'instar de l'exemple corse de Via Stella, seront donc pensées en autonomie éditoriale pour chacune des 24 antennes, et il sera enclenchée des discussions autour des régions de France 3, pour organiser des programmes locaux, départementaux et régionaux qui permettront ainsi de couvrir l'antenne de chaque région de manière diverse. Programmes, information locale, régionale, opérations transversales, prises d'antenne inter-régionales etc....Faire vivre le réseau c'est mon choix. Celui de l'équipe précédente aura été celui de l'affaiblir. La fusion forcée avec France Bleu, la suppression des éditions nationales de France 3, c'est la confusion et le sacrifice de nos publics aujourd'hui perdus. « Tempo » un projet imposé, sans qu'aucune voix discordante ne soit

entendue. Toutes les instances représentatives du personnel ont dit non. Mais peu importe, à l'instar de ces 10 années écoulées, le rouleau compresseur conduit par nos dirigeants a fait son triste travail. Souvenez-vous, résister, réparer, renforcer.

Je complète enfin mon propos, en précisant que la revue d'effectifs prévue plus haut s'attardera aussi sur les régions de France 3, pour redonner des forces vives à un réseau qui en a bien besoin. **Dans le prolongement, il sera activement étudié, pendant le tuilage avec ma prédécesseure, un retour aux éditions nationales sur France 3. Elles s'inscriront toutes les 3, dans ce nouveau tissu que seront les chaines régionales de plein exercice.** Et qu'on ne me dise pas que cela pèsera sur les effectifs de la rédaction nationale. Je rappelle que les rédactions ont fusionné et que le personnel technique et les moyens qui vont avec sont toujours présents au Siège. En accord avec les salariés et leur représentation syndicale, nous réorganiserons les prises de service en répartissant équitablement les charges de travail. Bien évidemment cela n'affectera en aucun cas, les éditions de France 2, réalisées aujourd'hui par des équipes communes. Ceux qui ont défendu la fusion ne peuvent pas aujourd'hui s'opposer à cette rationalisation des personnels et des moyens techniques.

La religion numérique

Derrière ce titre provocateur, des regrets. Depuis près de 10 ans l'équipe en place n'a cessé de nous dire que la bonne vieille télévision était morte, une erreur stratégique et un constat erroné. Quoi qu'il en soit, le virage numérique réclamé par les tutelles n'a jamais été financé, et c'est bien sur nos fonds propres que cela s'organise depuis des années. Tout cela pour entendre que France Télévisions ne sait pas se réformer...Une triste habitude que ce France Télévisions « bashing ».

Force est de constater que le portail numérique france.tv est une réussite. Selon les chiffres de 2023 fournis par la direction, on peut recenser 26 millions de visiteurs uniques mensuels sur la plateforme.

Mais ce n'est pas le seul regard à porter sur la nécessité du non linéaire dans nos offres. Il est regrettable en revanche, alors qu'on nous rebat les oreilles avec la fin des organisations en silo, de voir que le numérique est encore un monde à part. **Dans nos rédactions par exemple, il faudra revoir ce schéma pour que chaque rédaction, nationale, régionale et ultramarine, puisse bénéficier d'équipes dédiées, pour que notre présence numérique soit un réel prolongement de notre cœur de métier.** Cette réorganisation donc, **des rédactions numériques pour qu'elles soient intégrées aux rédactions « classiques », sera un chantier de ce mandat.** **Pas de grande rédaction fusionnée non, mais des organisations de rédactions complétées dans leurs périmètres actuels, par les équipes des médias numériques.**

Un dernier mot sur ce sujet. Ceux qui pensent faire de France Télévisions un média exclusivement numérique dans les prochaines années ont en tête un modèle économique et social mais pas un modèle éditorial. Ce n'est pas mon choix. A ce propos, lors du dernier renouvellement de la présidence de France Télévisions, la tutelle réclamait à l'époque le financement en interne du virage numérique, 150 millions d'euros en fonds propre ...Un diktat économique qui a eu pour conséquence la mise en place de la Rupture Conventionnelle Collective, (déjà évoquée plus haut) qui laissait entendre qu'une catégorie de personnel n'aurait pas été assez « agile » pour pratiquer le numérique.

Un scandale économique, social et psychologique, qui s'apparente en « chasse aux vieux » et non pas en projet éditorial pour le numérique. Former aurait été plus porteur que diriger vers la sortie, et ce sont nos idées qui seraient portées par des dinosaures...Le monde à l'envers.

Récapitulatif de mes engagements :

- 1-Transparence et exemplarité de la gouvernance
- 2-Salaires : égalité réelle entre les femmes et les hommes – négociations autour de l’harmonisation salariale – suppression de la part variable
- 3- Parité réelle dans l’encadrement
- 4- Rééquilibrer la pyramide des âges
- 5-Enquête nationale pour combattre la souffrance au travail
- 6-Rééquilibrer les marchés de flux et de production octroyés à des sociétés privées
- 7-Rajeunir nos publics à travers France 4 et le numérique
- 8- Proposer des nouvelles formes de financement aux tutelles pour un budget pérenne
- 9- Création de chaines régionales de plein exercice
- 10- Nouvelle offre pour nos stations ultramarines
- 11- Revoir le projet éditorial de France Info
- 12- Le dialogue social, valeur cardinale
- 13- Redéfinir les priorités éditoriales de nos programmes
- 14- Création d’un statut juridique des équipes rédactionnelles (droit de veto sur la nomination d’un directeur de l’information par exemple).
- 15 – Redéfinir les missions et le modèle économique de la filiale France Télévisions Studio

Conclusion

Si j'ai fait un pas en avant ce n'est pas juste pour sortir du rang, mais pour représenter celles et ceux qui m'ont demandé de porter des aspirations qui ne sont pas celles d'un carriériste, d'un homme lige, ou d'un éternel candidat à tous les postes de prestige ! Je porte, au-delà des idées-forces du Syndicat National des Journalistes, une volonté de partager des ambitions pour le Service Public avec les salariés, des ambitions tournées vers nos actionnaires, le public ! Je l'ai écrit dans mon préambule, un projet stratégique n'est pas un plan d'affaires ! Non, ce n'est pas non plus un acte anodin, comme un jeton de présence dans une entreprise qui serait dirigée à l'Élysée ou Matignon ! Car si les tutelles sont, certes, celles qui décident des budgets, il est insupportable de subir depuis des lustres des injonctions contradictoires !

Mon projet est celui de quelqu'un de l'intérieur ! Pas depuis 10 ans, pas de quelqu'un qui a été de passage non ! Je suis journaliste depuis 40 ans à France Télévisions ! Et avec mes consœurs confrères et collègues nous n'en pouvons plus de ces réformes empilées sans aucune considération pour celles et ceux qui sont au cœur du réacteur ! Je suis aujourd'hui leur porte-voix, un mégaphone reconnu et pas un exécutant d'ordres venant de la tutelle ! Atypique sans nul doute !

Clairement les adeptes du nouveau chemin, y compris ceux qui ont déjà exercé des responsabilités au sein de France Télévisions, ne tiennent pas compte du passé, du vécu des salariés de l'entreprise.

Mon projet ne s'inscrit pas dans les ordres établis, c'est bel et bien le seul. Il affirme l'indépendance du Service Public, et celles de ses antennes, de ses programmes et bien évidemment de son information.